

Refaire Haïti¹

Par

Samuel Pierre²

¹ Ce texte a servi de base à une conférence prononcée au CENTRECH à Montréal, le samedi 17 mai 2003. La version complète est disponible sur le site web de l' *Association des ingénieurs et scientifiques haïtiano-canadiens* (AIHC), à l'adresse suivante : <http://www.aihc.ca>

² L'auteur, Haïtien d'origine, est professeur à l'École Polytechnique de Montréal, <http://www.larim.polymtl.ca>

Partie I : « Haïti est mal partie »

J'aimerais insister d'entrée de jeu pour dire que le problème qui m'interpelle n'est pas celui – somme toute conjoncturel – de sortir le pays d'une crise politique qui semble consacrer irrémédiablement sa descente aux enfers. Je crois plutôt que ce problème conjoncturel n'est que le constat d'écroulement d'un édifice national trop longtemps en péril et qui ne peut plus se tenir sur des fondations originellement inadéquates et mal conçues. Dans un tel contexte, la seule démarche viable à entreprendre est de revoir la structure même de ces fondations afin que puisse s'édifier, sur de nouvelles bases, un nouveau modèle de société, une nouvelle citoyenneté, un nouvel État, une nouvelle nation.

1804, l'année de l'indépendance

Aujourd'hui, Haïti est à la croisée des chemins, traversé par une panoplie de problèmes qui n'ont cependant rien de conjoncturel : il s'agit de problèmes essentiellement structurels dont l'ampleur, la gravité et la complexité interpellent l'humanité et sa conscience. Pourtant, il y a environ deux siècles, Haïti a fait 1804, qui fut un exploit historique en regard de la disproportion des forces en présence. 1804 qui fut un geste exemplaire posé à la conscience universelle réaffirmant l'égalité des hommes et des femmes entre eux et la primauté de l'éthique humaine. 1804 qui demeure un puissant symbole non seulement pour le peuple d'anciens esclaves qui l'a réalisé, mais pour tous les peuples de la Terre en proie à l'oppression, à l'esclavage et à toute forme de violation ou de négation des libertés individuelles. 1804 qui fut une opportunité de mutations fondamentales des rôles et des statuts : de Généraux de guerre et Héros de l'indépendance à Fondateurs de nation, d'un statut de colonie (opprimée) à un état souverain (maître de ses destinées). 1804 qui fut surtout le début d'un long combat, pour bâtir un pays et édifier une nation, bien plus que l'aboutissement d'une guerre d'indépendance, l'indépendance réelle demeurant selon moi plutôt un idéal à atteindre.

Deux siècles plus tard : constat et bilan

En me ramenant au début du 20^e siècle pour un bilan de mi-parcours, soit après un siècle de cette indépendance fièrement conquise, je choisirai volontiers deux observateurs de l'époque. Le premier nous convie à «travailler modestement et moralement à être un peuple ». Il s'agit du Dr.

Rosalvo Bobo, dans un texte datant de la fin de 1903 et intitulé « À propos de la fête du centenaire » :

Et s'il nous plaît de commencer bientôt, 1904 ne sera la fête de rien du tout, mais la première année d'existence d'une collectivité de braves gens nègres travaillant modestement et moralement à être un peuple...»

Le deuxième témoignage de mi-parcours vient cette fois-ci de Joseph Justin, dans un essai daté de l'année 1915 et intitulé « Réformes nécessaires : questions haïtiennes d'actualité »¹. Voici un extrait de la préface :

« La mesure est comble. Il n'y a plus une seule faute à commettre. Haïti est au ban des nations civilisées. Aujourd'hui, personne ne conteste la gravité du mal et l'imminence du péril. Tout le monde s'inquiète du lendemain. »

L'analyse de ces deux témoignages, remontant à un siècle environ, établit clairement – en regard de la réalité haïtienne d'aujourd'hui – que le mal haïtien n'a rien de conjoncturel. En effet, tout indique que la trajectoire 1804-2004 est fondamentalement remise en cause. Dirait-on, pour parodier René Dumont dans son livre intitulé « L'Afrique noire est mal partie »², que Haïti était mal partie ? En tout cas, le moins qu'on en puisse dire, c'est que 1804 n'a pas réussi à déboucher sur une réelle émancipation, une effective indépendance, une véritable citoyenneté, un réel état de droit et de partage, une progressiste et exemplaire nation. En 2004, deux siècles après cet exploit inédit et exemplaire, Haïti est presque devenu l'exemple à ne pas suivre, un contre-exemple pour tous ceux et celles qui oseraient croire que l'indépendance des nations constituent le cadre idéal d'émancipation, de pratique de la citoyenneté, de progrès, de prospérité tant sur le plan individuel que sur le plan collectif.

Dans la mesure où ces idéaux d'émancipation, d'indépendance, de citoyenneté, de justice, d'état de droit et de partage, de progrès individuel et collectif nous animent encore et sont encore d'actualité, il faudrait refaire Haïti sur la base des idéaux de 1804 !

Bibliographie

1. Joseph Justin, *Réformes nécessaires : questions haïtiennes d'actualité*, Imprimerie Edmond Chenet, 1915, 90p.
2. René Dumont, *L'Afrique noire est mal partie*, Éditions du Seuil, Paris, 1986, 254p.

Partie II : Refaire Haïti et comment ?

Refaire 1804 et comment? Est-ce possible? A-t-on les moyens? Combien de temps cela prendra? Et finalement, comment ?

Est-ce possible ?

Je reformulerai cette question de la manière suivante : avons-nous confiance en notre capacité et notre volonté collective ou nationale de revoir les fondements de la nation haïtienne au delà des considérations conjoncturelles? Sommes-nous prêts collectivement à faire les sacrifices qui s'imposent, sans dilettantisme ni recours à la pensée magique, afin de nous attaquer aux problèmes structurels qui obstruent la voie vers l'indépendance véritable et authentique du pays ?

C'est le philosophe existentialiste Jean-Paul Sartre qui disait que «L'homme n'est rien d'autre que ce qu'il se fait ». Ce volontarisme qui caractérise l'existentialisme est un ingrédient nécessaire dans la réalisation de toute œuvre humaine tant à l'échelle individuelle que collective. Mais, le volontarisme à lui seul ne suffit pas ! Il faut aussi la patience de la réflexion et le souci du savoir-faire.

A-t-on les moyens ?

Là encore, je reformulerai la question : Peut-on se donner les moyens de refaire Haïti, de la bonne manière cette fois-ci? Contrairement au mythe malhonnêtement propagé et entretenu par une frange importante des élites surtout intellectuelles et politiques, Haïti est aujourd'hui un pays matériellement pauvre, aux ressources naturelles fort limitées, sur lesquelles on ne peut pas compter pour atteindre le plein épanouissement de la nation. Il faut donc se donner les moyens, en considérant que la seule ressource qui est statistiquement la mieux répartie à l'échelle de la planète demeure la matière grise. D'où la nécessité – par delà tout slogan et loin de toute démagogie – d'investir dans l'humain, dans l'éducation pour tous, dans la santé, dans la justice, autant de droits sociaux qui constituent les fondements de toute nation moderne et conviviale.

Il faut donc des moyens, et ces moyens sont avant tout les femmes et les hommes que ce pays a vu naître et qui s'y réclament, c'est aussi sa culture et ses valeurs de peuple, c'est – dans une certaine mesure – les solidarités authentiques qui peuvent se manifester à l'échelle internationale, à

des moments critiques de la vie d'un peuple. À ce sujet, j'aimerais mettre en garde contre le « mythe de l'aide internationale ». Joseph E. Stiglitz, Prix Nobel d'économie et ancien haut fonctionnaire de la Banque Mondiale, dans un livre sur la mondialisation intitulé « La grande désillusion »¹, a bien mis en évidence les effets pervers de l'aide internationale, en explicitant les méfaits et anomalies d'une pratique d'aide internationale fortement dominée par l'idéologie des bailleurs de fonds, au mépris de la réalité nationale des pays qui devraient bénéficier de cette aide.

J'insiste pour dire qu'il nous faut des moyens, mais d'abord et avant tout, les seuls moyens dont dispose le pays, encore faut-il les inventorier et les protéger. Bref, il faut se garder de vivre au-dessus de ses moyens. D'où la nécessité d'une sorte de « simplicité volontaire »² selon laquelle on bâtirait collectivement un art de vivre qui ne met pas en faillite le trésor public haïtien et ne compromet pas la paix sociale axée sur un faible écart de bien-être matériel entre les diverses couches de la société. À ce sujet, j'aimerais souligner ce que j'appellerais « la trahison historique des élites haïtiennes », méfait qui consiste à se propulser dans la hiérarchie sociale en oubliant totalement le devoir de solidarité qui incombe aux nantis envers ceux – moins bien nantis – qui assistent en toute impuissance à une course effrénée vers l'enrichissement individuel à leurs dépens. D'où également la nécessité d'un effort soutenu de mutualisation de l'organisation sociale, une mise en commun intelligente des ressources et des moyens, de telle sorte que la société devienne plus riche que la somme des richesses des individus qui la composent. Enfin, il faut rechercher une solidarité authentique tant à l'échelle nationale (entre les groupes sociaux) qu'à l'échelle internationale (étrangers et diaspora de bonne foi), solidarité axée sur un projet national conçu et géré par les Haïtiens eux-mêmes.

Combien de temps cela prendra ?

Encore une fois, je reformulerai la question comme suit : Combien de temps est-on prêts à investir collectivement dans le travail acharné, serein, méthodique, cumulatif et convergent? Laissez-moi vous dire que deux siècles dans la vie d'un peuple, c'est bien peu à l'échelle humaine du temps !

Sur le plan strictement individuel, la réussite est avant tout une question de travail et de méthode. Les artistes qui ont connu le succès sont unanimes à reconnaître que « le succès, c'est 95% de transpiration et 5% d'inspiration ». À l'échelle d'une nation, cela ne devrait pas être très différent. D'où la nécessité d'instaurer une culture de travail, une culture du travail bien fait, voire même un culte du travail comme moyen de réalisation de soi.

Sur le plan national, il faudrait s'entendre sur un objectif qui fait consensus et veiller à le poursuivre, objectif assorti d'obligation de reddition de comptes, d'imputabilité, et de responsabilité de suivi. C'est un des éléments qui fait cruellement défaut depuis 1804 : des dirigeants qui ne rendent

compte à personne et qui ne sont responsables de rien, même pas de leur propre échec. Il faudrait aussi cultiver le respect du patrimoine national qu'il faut entretenir, protéger et enrichir, d'abord comme héritage du passé, puis comme legs à transmettre aux générations présentes et futures.

Il faudrait instaurer une culture de progrès et d'objectifs progressifs, culture axée sur le travail soutenu et méthodique, dans la discipline. Il faudrait enfin rompre avec la culture de la fatalité et le culte de la pensée magique, deux éléments qui empêchent la prise en mains effective de ses destinées.

C'est donc ce travail qu'il faut faire à tout prix, sans raccourci expéditif, et qui prendra le temps qu'il faut : 10, 20, 30, 50 ans, à compter de l'instant où les élites de la nation auront convaincu celle-ci du bien-fondé de cette démarche et de l'urgence de s'y lancer. Dans un pays où règne en maître une culture de l'urgence, c'est la seule urgence qui se justifie, celle de commencer à compter le temps de travail pour atteindre un objectif national largement partagé.

La dernière question maintenant, et non la moindre : Et comment ?

Cette question m'apparaît plutôt comme une méta-question. C'est en effet une question qui porte sur les premières questions déjà soulevées, que je reformulerai comme suit : comment est-ce possible de refaire Haïti? Comment peut-on s'en donner les moyens? Comment trouver le temps nécessaire, surtout comment déterminer ce temps de travail acharné, serein, méthodique, cumulatif et convergent pour refaire Haïti?

Pour répondre à ces questions reformulées, j'interpelle les élites présentes et futures du pays, en regard du rôle attendu de toutes les élites nationales, si tant est qu'il existe une volonté assumée d'élever cette collectivité territoriale libre depuis deux siècles au rang d'une véritable nation fière à juste titre d'une indépendance conquise.

Bibliographie

1. Joseph E. Stiglitz, *La grande désillusion*, Éditions Fayard, Paris, 2002, 329p.
2. Serge Mongeau, *La simplicité volontaire*, Éditions Écosociété, Montréal, 1998, 264p.

Partie III :

Le rôle des élites dans la fondation d'une nation

Une nation bien née, c'est comme un enfant : elle ne devrait pas naître dans la confusion ni par erreur. Cette nation doit être collectivement désirée, non pas pour consolider des avantages ou des privilèges de caste, de classes, de rang ou de clans, mais comme moyen optimal de rendre la dignité à tous les citoyens et de promouvoir l'épanouissement tant individuel que collectif des membres d'une collectivité humaine. Une nation bien née devrait être fondée sur un certain idéalisme garantissant la rupture avec le statu quo ante.

La bonne conception/fondation d'une nation est avant tout de la responsabilité des élites : penseurs, femmes et hommes politiques, intellectuels, artistes, scientifiques, commerçants, industriels, professionnels de différents secteurs d'activités. Leur rôle premier est d'accompagner et de guider, donc de ne pas abandonner à leur sort les membres de cette collectivité humaine. Le rôle fondamental des élites est de définir, AVEC et POUR les membres de cette collectivité humaine, un projet de société qui incarne les valeurs et les aspirations communes des citoyens de ce pays à fonder, ceci sans camaraderie ni complaisance.

La dérive originelle

Il a été rapporté cette phrase tristement célèbre du fondateur de la patrie, devenu premier chef d'état de la nation :

« Plumin poul la, min pa kité li rélé »

Même cités hors contexte, ces propos sont très malheureux et renseignent sur le degré d'éthique socio-politique sur lequel est fondée la nation haïtienne. Il en est resté un héritage et une culture de spoliation du patrimoine national par les élites du pays devenues politiques, héritage et culture de corruption très lourds à supporter pour un pays aux moyens fort limités : moyens matériels, moyens

financiers, moyens de contrôle des élites en situation d'exercice du pouvoir et de gardien du patrimoine national.

Ces propos apparemment anodins ont pourtant consacré, tout au cours de notre histoire, une culture de dilapidation des deniers publics et du peu de ressources dont dispose le pays, culture que j'assimile aussi à une trahison des élites qui l'ont sinon pratiquée du moins tolérée par complicité ou pusillanimité.

Le respect absolu du patrimoine national et du bien public

Pour refaire Haïti, il faudrait instaurer une éthique politique stricte, à tolérance nulle, donc plus facilement contrôlable, qui garantit que les élites politiques – loin d'être des ayant droits au dessus de la loi – sont là pour servir la nation et non pour se servir. Voilà donc un premier principe auquel nos élites d'abord et la société dans son ensemble devraient adhérer pour refaire Haïti. Un principe fondateur qui réaffirmerait le respect absolu du patrimoine national et qui, du même coup, en bannit toute forme de dilapidation ou de spoliation, par qui que ce soit. Ce qui reviendrait à créer un État sérieux, une gouvernance responsable, un système crédible qui inspire confiance à tous au delà des individus qui les incarnent temporellement, et c'est là un préalable indispensable pour refaire 1804 sur de meilleures bases

Une solidarité basée sur une citoyenneté partagée

De ce premier principe découle un second principe : reconstruire une solidarité sociale basée sur une citoyenneté partagée, plutôt que sur l'allégeance de classe, en accordant des chances égales à tous au savoir, à la santé, à l'exercice de la citoyenneté, au partage de la richesse nationale non spoliée par celles et ceux à qui la garde est confiée. Un tel principe nous amènerait à revoir notre mode de vie, en commençant par nos élites qui en donneraient l'exemple, de manière à nous assurer que ce mode de vie demeure généralisable au regard des ressources dont dispose le pays. En effet, il incombe aux élites de tout bord d'imaginer les formes de prévoyance collective et les dispositifs de mutualisation sociale qui constituent la charpente de toute société soucieuse de convivialité et de paix. En d'autres mots, il faut des élites qui donnent le ton à la simplicité de vie et qui ne se comportent pas comme des ayant droits, qui acceptent la règle de partage après l'avoir formulée, à commencer par le partage du savoir, du savoir-faire et surtout du savoir-être. Seules des élites peuvent éduquer, si tant est que seuls les détenteurs de savoirs et de savoirs-faire peuvent en transmettre, éduquer et former.

Le parti-pris démocratique et la bonne gouvernance

Sur la base de ce deuxième principe, j'en formulerai un troisième selon lequel le pays devrait être géré démocratiquement, en partant d'un consensus authentique imposant une trêve aux futiles querelles politiques partisans motivées par la prise du pouvoir et le retour à la discipline qu'exige un travail de refondation nationale. J'entends par là une véritable « démocratie consensuelle » basée sur la règle de la majorité, mais capable aussi d'intégrer dans une certaine mesure les vues de la minorité dissidente dans un esprit de compromis.

Il faudrait aussi donner l'exemple de la discipline et de la rigueur dans la gestion de la chose publique. Encore une fois, c'est toute la question de la bonne gouvernance qu'il nous faudrait implanter dans les pratiques de gestion. À ce sujet, dans un article intitulé «Le développement économique : facteur de démocratie, ou l'inverse ? »¹, paru dans l'édition du 20 avril 2003 du quotidien français *Le Monde*, Éric Le Boucher écrit, et je cite :

« La Banque mondiale confirme le diagnostic pessimiste général. L'organisme, qui longtemps n'a pas voulu voir la couleur politique des pays qu'il aidait, est désormais mandaté, notamment par les États-Unis, pour étudier leur "gouvernance". Il a donc mis au point une batterie d'indicateurs. Conclusion de l'enquête ? "Le résultat troublant est une stagnation – de la démocratie – depuis cinq ou six ans" dans les 175 pays examinés, écrit Daniel Kaufmann, directeur du World Bank Institute. Si les hommes bénéficient, globalement, d'une amélioration des soins et de leur éducation, il n'en va pas de même pour la qualité de leur justice, le crime organisé et la liberté de commerce. Les résultats varient beaucoup d'un pays à l'autre – le Chili et le Brésil font des efforts contre la corruption, à l'inverse des autres pays sud-américains – rendant illusoires les considérations régionales.

Cette résistance des dictatures et des régimes assimilables sur la planète repose en termes neufs la question du "par où commencer ?", c'est-à-dire du rapport entre la politique et l'économie, entre la démocratie et le développement. Un certain unanimisme s'était fait, ces dernières décennies, pour considérer que l'économie primait. Pour les Américains, la démocratie n'est pas indispensable au développement, elle est (hors des États-Unis) un luxe. La corruption est même parfois nécessaire comme l'huile dans les rouages. D'où, le "consensus de Washington", qui impose au FMI de se focaliser sur les variables macroéconomiques et de ne rien dire des institutions des pays en crise. »

L'auteur poursuit son plaidoyer en réfutant comme suit la thèse que « la démocratie est un luxe », et je cite :

« Deux événements sont venus déniaiser ces raisonnements : le 11 septembre 2001, qui a fait surgir violemment le danger des États voyous, et la série de crises économiques et monétaires qui, de l'Asie à l'Argentine, ont souligné que la bonne "gouvernance" des États est essentielle. »

Pour asseoir cette bonne gouvernance, c'est toute la culture nationale qu'il faudrait revoir, questionner, réaménager, en abandonnant éventuellement cette propension au «maronnage » et au mensonge, peut-être explicable dans un contexte de privation de libertés que 1804 a censé faire disparaître, pour instaurer une culture de la vérité, une culture de l'honnêteté, une culture du respect de l'engagement.

Nos élites ont failli jusqu'ici à leur mission et doivent se ressaisir. Et comment ?

Pour bâtir cette nouvelle nation que l'indépendance politique de 1804 n'a pas réussi à faire émerger, il faudrait un PROJET NATIONAL RENOUVELÉ, un projet national animé par le souci du bien-être général et notamment celui des plus démunis, un projet national permettant de construire une citoyenneté reflétant nos valeurs et nos aspirations communes, une citoyenneté basée sur nos traditions mais qui ne figent pas non plus celles-ci : les bonnes traditions doivent être maintenues et valorisées, les mauvaises doivent être questionnées sans démagogie ni orthodoxie dans la perspective de leur amendement, l'objectif ultime étant la réalisation des aspirations universelles à la justice, à l'équité, à la liberté et au bonheur des uns et des autres. Il nous faudrait donc reconstruire une identité nationale qui reflète et supporte le projet national. Parmi les principaux ingrédients de ce projet national, il convient de mentionner l'éducation (au sens large) et la santé, qui devraient être élevés au rang de biens publics à partager et à promouvoir comme fondement social (investir dans l'humain). Tout le monde y gagnerait, en paix sociale, en santé publique, ... en humanité !

Le grand défi de tout système éducatif demeure de pouvoir préparer des citoyens aptes à œuvrer harmonieusement et efficacement dans un modèle de société choisi. En effet, comment préparer un bon citoyen, un bon parent, un bon fonctionnaire, un bon chef, un bon président? Les mécanismes permettant d'atteindre un certain niveau de consensus social, nécessaire au bon fonctionnement de toute société nationale, repose essentiellement sur l'éducation sous toutes ses formes – incluant par les médias de communication – dans l'instauration d'une cohésion sociale favorisant, toutes les fois que c'est nécessaire, la mobilisation nationale autour de grands défis collectifs à relever.

C'est aussi par l'éducation que l'on développe les ressources humaines de plus en plus nécessaires à la prestation de services à valeur ajoutée dans la nouvelle économie fortement marquée

par la compétitivité internationale et le savoir. Ayant établi que la matière grise est la seule ressource statistiquement la mieux répartie à travers la planète, Haïti s'enrichirait durablement en éduquant sans exclusive sa population. Une éducation de base, une formation pratique et professionnelle, mais aussi une formation scientifique axée sur la recherche appliquée, le tout reposant sur une démocratisation de l'enseignement supérieur, fer de lance d'un projet de société reposant sur un investissement responsable dans l'humain. C'est le rôle des élites et des nantis de s'acquitter de cette tâche, par la conception d'une pensée et des institutions capables de réaliser ce nouveau projet national qui viendrait mettre fin à deux siècles d'errements et de dérive nationale.

Bibliographie

1. Eric Le Boucher, « Le développement économique : facteur de démocratie, ou l'inverse ? », *Le Monde*, 20 avril 2003.

Partie IV :

Quelques pistes de réflexion...

En 1915, Joseph Justin écrivit¹ :

« Combien de pays ne pourrait-on pas citer qui, après avoir vu de bien près l'abîme, sont devenus des pays prospères, florissants, et cela à force de travail et d'application. Ne pourrions-nous pas en faire autant ? Ne pourrions-nous pas employer les mêmes moyens d'organisation, les mêmes moyens de salut ? Oui, nous le pouvons, et nous y parviendrons sans aucun doute, si l'effort chez nous est unanime, en même temps que persévérant. »

J'ajouterai à cela que 200 ans dans la vie d'un peuple, ce n'est pas beaucoup, et il n'y a pas lieu de désespérer si on peut être patients.

Les modèles et propositions pour Haïti sont nombreuses et généreuses. Déjà au 19^e siècle, Anténor Firmin avait bien identifié la bonne gouvernance, l'éducation académique et religieuse des masses, et la création de conditions favorables à l'attrait de capitaux étrangers comme les éléments clés d'un modèle haïtien pouvant déboucher sur un véritable plan de développement. Ces modèles et propositions constituent un réservoir d'idées qui peuvent inspirer une nouvelle façon de faire de la politique dans ce pays. Il incombe donc aux élites contemporaines – mieux outillées que celles de 1804 – de les synthétiser, les harmoniser, les exposer aux forces vives de la nation, les promouvoir, en vue d'un consensus débouchant sur une véritable concertation, source d'inspiration pour les politiciens actuels et futurs.

Vers un projet national

Quand j'analyse les débats sociaux et politiques haïtiens des dernières années, j'y perçois un signe encourageant, annonciateur d'une prise de conscience collective : c'est l'unanimité qui semble se faire autour des idées de contrat social, de consensus, de pacte national, de concertation, de conférence nationale, de projet national, de plan sur le très long terme. Le temps est donc venu de passer à l'action, de passer à l'action non pas pour seulement changer un gouvernement ou un régime politique, mais pour redéfinir les bases de cette nation renouvelée et de cette citoyenneté responsable, à la lumière de l'expérience des 200 ans d'histoire au cours desquels nous avons tous reconnu que

nous avons échoué collectivement. Le temps est donc venu de passer à l'action pour dresser un diagnostic le plus complet possible et sans complaisance envers nous-mêmes. Le temps est donc venu de passer à l'action pour élaborer un projet national, résolument articulé autour d'un système, et non autour d'un pontife, un projet échelonné sur plusieurs décennies (50 ans au moins), assortis d'objectifs à court, moyen et long terme, un projet axé sur des résultats mesurables dans le temps et sur l'imputabilité des acteurs qui auront à travailler directement à sa réalisation.

Un tel projet national devrait également inscrire en priorité des préoccupations liées à l'éducation, la santé, la justice, la sécurité publique, la protection de l'environnement et du patrimoine national, etc. Un tel projet devrait aussi faire de la bonne gouvernance la règle d'or sur laquelle reposerait sa réalisation.

Nécessité d'une bonne gouvernance

Cette bonne gouvernance supposerait le bannissement, une fois pour toutes et sur toutes ses formes, de la corruption dans la gestion de la chose publique, la transparence dans la gestion politique et économique des affaires de la nation, et le recours aux meilleures compétences disponibles pour s'acquitter des rôles, mandats et tâches relevant de la mission de l'État. C'est donc là tout un changement de culture qu'il faut opérer. Changement de culture de gestion, mais surtout changement de culture politique ! En effet, les politiciens doivent être remodelés, pour s'assurer qu'ils sont des citoyens honnêtes, arborés d'un nouveau profil les rendant plus soucieux des préoccupations de leurs mandants, plus soucieux de servir les autres plutôt que de se servir.

Pour satisfaire à de telles exigences, il nous faut de toute évidence un nouveau système d'éducation, issu de ce projet national et capable de former ces nouveaux citoyens d'un État nouveau au service d'une Nation nouvelle.

Il m'apparaît opportun de rappeler qu'une nation n'est pas la seule affaire des contemporains qui y vivent : c'est aussi l'affaire des ancêtres qui nous l'ont léguée, et surtout des générations futures qui la recevront en héritage. Nous avons donc pour devoir moral de protéger la nation et surtout d'éviter sa disparition, et c'est là un devoir civique auquel personne ne devrait se soustraire.

Le chantier de la (re)construction nationale

En se basant sur ces considérations, les forces vives du pays et particulièrement la jeunesse – par delà les clivages et les dissensions politiques qui ont toujours marqué notre existence de peuple – devraient prendre l'initiative d'amorcer, selon une démarche qui va au delà de la conjoncture, ce que

j'appellerais le CHANTIER DE LA RECONSTRUCTION NATIONALE. Cette démarche citoyenne intégrerait les trois étapes essentielles suivantes :

1. Concertation autour d'une redéfinition de la nation haïtienne et du citoyen haïtien selon un énoncé exprimé clairement et en des termes assez simples pour que ce soit compris par la grande majorité de la population ;
2. Définition d'un projet national mobilisateur, assorti de plans et de stratégies de réalisation basées sur la bonne gouvernance, en vue d'édifier cette nouvelle nation haïtienne ;
3. Mise en place de dispositifs basés sur la participation active de la société civile – la seule entité indéfectible d'une nation – en vue d'un suivi, d'un contrôle, de la mise à jour et des adaptations éventuelles des plans et stratégies de réalisation associées à ce projet, la société civile jouant de manière consistante le rôle de chien de garde vis à vis les dirigeants politiques mandatés temporellement pour faire avancer ce projet.

Élites haïtiennes, l'occasion vous est donnée de vous ériger en bâtisseurs de nation et de vous élever au rang de fondateurs de patrie tels Toussaint et Dessalines, ne laissez pas passer cette chance historique. L'histoire ne vous en absoudra pas, vos petits-enfants ne vous pardonneront pas que vous ayez laissé passer un troisième siècle sans profiter des leçons durement apprises au cours des deux siècles précédents de notre vie de peuple. C'est un défi de taille, qui exige beaucoup de courage, de travail, d'abnégation, de dépassement de soi, de méthode, de détermination, de rigueur, de modestie, d'imagination, d'intelligence...et de compassion. Mais, cela reste un défi à notre portée. Nous avons pu faire 1804 ! Nous devons nous donner les moyens de le compléter, pour que 2004 soit le point de départ de la renaissance nationale plutôt que celle de la chute aux enfers, après une longue et agonisante descente de 200 ans. Le peuple haïtien le mérite et en est capable, s'il a l'appui et l'engagement de ses élites.

Bibliographie

1. Joseph Justin, *Réformes nécessaires : questions haïtiennes d'actualité*, Imprimerie Edmond Chenet, 1915, 90p.